Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20261009-TH_DCM_2026_86-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 9 octobre 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
5 octobre 2026

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 14
Excusés 1
Votants 14

Membres présents : Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, M Julien CHENARD, : M Cédric DANIEL, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINÉ, M. Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER.

Membres absents excusés : M Edmond LEVEQUE donne pouvoir à M Anthony LEBRETON

Membres absents :

Mme Elodie PETITJEAN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-86
Mise en lumière des façades de l'église

Les encastrés de sol permettant la mise en valeur des façades de l'église sont hors service depuis plusieurs années. Le SDE35 ne souhaite pas procéder à leur remplacement car la maintenance est trop contraignante.
Nous avons la possibilité de faire un essai avec un autre modèle d'encastré LED de 19W (équivalent 200 W incandescent classique) pour un coût de 379.56 € HT.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée :
- Valide l'achat d'un encastré de sol pour faire un est sur le parvis de l'église
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette commande

Pour copie conforme,
Le Maire

